

Martine BOIT

***Un district de Gironde pendant la Révolution, l'exemple de Cadillac
(1789-1795)***

Thèse de doctorat d'histoire contemporaine de l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3 sous la direction de M. le professeur Marc AGOSTINO, soutenue le 24 février 2001 devant un jury composé de Mme le professeur Anne-Marie COCULA, (Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3), M. le professeur Jean BOUTIER, (École des Hautes Études en Sciences Sociales, Marseille), M. le professeur Philippe BOUTRY, (Université de Paris XI) et M. le professeur Philippe LOUPÈS, (Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3),

Mention très honorable avec félicitations à l'unanimité du jury.

Résumé de thèse

Le thème principal de ce travail concerne l'impact de la Révolution française dans une région rurale de la Gironde, dans une entité administrative nouvellement créée, un district. Que s'est-il passé dans un petit morceau de la France, loin de Paris et des régions au cœur du processus révolutionnaire ? Le district de Cadillac n'est-il qu'un miroir de la France de la Révolution ou présente-t-il des spécificités par rapport au reste du pays ou des autres districts girondins ? De plus, ce district recouvre plusieurs « pays » puisqu'il a été taillé dans une partie de la vallée de la Garonne, du plateau de l'Entre-Deux-Mers et qu'il englobe des villages des Landes. Ces petits « pays » ont-ils vécu la Révolution au même rythme ou ont-ils fait montre eux aussi de spécificités ?

D'un point de vue méthodologique, le district est un cadre commode pour étudier la Révolution. En effet, les archives de la période révolutionnaire sont regroupées par district dans les centres d'archives des départements. Le choix du district de Cadillac comme cadre d'étude s'explique quant à lui de plusieurs manières. Il ne semblait pas judicieux de choisir le district de Bordeaux, trop écrasé par l'histoire de la capitale départementale. Parmi les six autres districts de la Gironde, tous ruraux, celui de Cadillac est l'un des plus petits. Mais il peut attirer l'attention car il regroupe environ quatre-vingt communes rurales et quatre petites villes (Cadillac, Saint-Macaire, Rions et Créon), une dizaine de cantons et près de soixante mille habitants. Son territoire est suffisamment étendu pour être représentatif mais aussi suffisamment limité pour permettre une étude assez complète, une synthèse significative. Il offre en outre, nous l'avons déjà signalé, une mosaïque de petits « pays ».

Il a semblé nécessaire de présenter le district « avant le district » car il faut comprendre d'où il est issu. Le district est à cheval sur trois régions, la vallée de la Garonne, les Landes et l'Entre-Deux-Mers. Il recouvre tout ou partie d'une mosaïque de juridictions, d'administrations civiles et de circonscriptions religieuses de l'Ancien Régime, notamment deux élections, quatre subdélégations, quatre sénéchaussées, deux diocèses, cinq archiprêtres. Les activités économiques diffèrent en partie selon les trois régions. La plus pauvre est la région des Landes, où la polyculture repose sur le seigle, la millade, les pins et un peu de vigne. Le plateau de l'Entre-Deux-Mers, considéré comme le grenier de Bordeaux, présente des terres céréalières (blé et maïs), des prairies, des bois et des vignes. La vallée est presque exclusivement consacrée à la viticulture. Le district offre ainsi une juxtaposition de régions plus ou moins peuplées, aux pratiques agricoles différentes mais toutes marquées par la présence de la viticulture.

Ce manque d'unité administrative et économique, résultat de traditions séculaires, est perçu par la population, d'où les contestations lors du découpage du district, certaines paroisses refusant la tutelle de Cadillac. En outre, les « pays » qui le composent sont de diverses manières sous l'influence bordelaise notamment par le biais de la propriété nobiliaire, du commerce ; le district est compris dans le plat pays de Bordeaux et cela est d'ailleurs parfois mal supporté (privilèges de Bordeaux pour le commerce du vin, attirance

de la jeunesse locale qui part travailler dans la capitale). Sa trop grande proximité avec Bordeaux est fréquemment mise en avant en 1790 pour contester son existence et son territoire.

Le district de Cadillac a été touché par la réforme tridentine. La population est presque exclusivement catholique, sous la direction de curés assez satisfaisants dans l'ensemble. Cela n'empêche pas la présence de quelques familles protestantes ou de familles converties mais plus ou moins récemment et qui s'impliquent rapidement dans la Révolution. La Franc-Maçonnerie y a fait des adeptes. Les idées des Lumières sont répandues dans les élites locales par le biais des liens étroits avec Bordeaux.

Si les documents manquent sur les réactions des habitants du futur district à propos de la Pré-révolution et de la révolte parlementaire, ils existent pour d'autres contestations en cours : lutte ouverte de corps de ville contre la tutelle royale à Saint-Macaire ou à Cadillac ; lutte anti-seigneuriale par le biais de procès (en Benauges, à Portets). L'Ancien Régime est donc attaqué de diverses manières et le mécontentement se retrouve dans les rares cahiers de doléances conservés. Ces problèmes ainsi que la diffusion des Lumières peuvent expliquer l'active participation des délégués locaux à la réunion du Tiers État à Bordeaux et l'élection d'un médecin de Cadillac, Fisson-Jaubert, comme député aux États Généraux. Ces délégués défendent aussi leurs intérêts au sein des Deux Cents opposés aux Quatre-Vingt-Dix de Bordeaux. Quant à Fisson-Jaubert, il est à Paris le principal créateur du district qu'il défend dans la lutte acharnée opposant les différentes capitales locales pour l'obtention d'un chef-lieu.

L'année 1789 est caractérisée par des problèmes de subsistances qui débouchent parfois sur des émeutes. L'Entre-Deux-Mers est atteint fin juillet par la Grande Peur qui se propage de Sauveterre à La Réole en passant par la Benauge. Le futur district connaît ses premiers troubles qui continuent de manière sporadique jusqu'en 1795.

L'histoire du district s'articule autour de deux périodes et de deux crises. La première période, de 1790 à 1792, voit la mise en place d'une vie politique organisée autour des assemblées électorales et des clubs qui naissent à Créon ou Cadillac. Les administrateurs tentent de mettre en application la multitude de décrets qui arrivent de Paris. Mais ils se heurtent rapidement au problème religieux, la majorité des curés du district ayant choisi le refus de la Constitution Civile du Clergé. Cela amène une rupture dans la population, accentuée par l'épisode de la fuite du roi qui déchire les Patriotes locaux. Le lien entre le schisme et le développement de la contre-révolution apparaît clairement dans la crise qui se développe dans la première moitié de 1793 à Cadillac, et qui oppose la municipalité au club et aux meneurs républicains.

La deuxième crise naît avec l'épisode fédéraliste qui se greffe sur le problème précédent pendant l'été 1793. Les autorités administratives et judiciaires abandonnent rapidement la défense des Girondins et obligent les communes et les citoyens qui les soutenaient à les suivre et à épouser la cause des Montagnards. Alors commence la seconde période où le district devient un relais efficace dans le Sud-Ouest de la politique montagnarde.

Sous la houlette d'une poignée de Montagnards qui tiennent le directoire du district, le tribunal surtout où se retrouvent entre autres Fisson-Jaubert et un protestant ou converti, Isaac Laspeyrière, avec l'action énergique de l'agent national, (l'ancien curé de Cadillac), le district connaît une politique terroriste redoutable et présente un des plus lourds tributs pour les arrestations et condamnations du département. Il se distingue aussi par une déchristianisation sans heurts et un nombre conséquent de mariages de curés, résultats imputables probablement à l'action du curé agent national. En outre, il montre que certains de ses dirigeants voulaient développer la politique égalitaire des sans-culottes et qu'ils tentèrent d'appliquer la loi du 13 septembre 1793 sur la vente de biens nationaux aux familles les plus pauvres.

L'implantation des Montagnards dans le district était suffisamment solide pour leur permettre de rester aux commandes après Thermidor, puis après le désarmement des terroristes en Germinal, il n'y eut pas de réactions violentes contre eux, ils durent seulement partager le pouvoir avec quelques anciens opposants rescapés des prisons.

Lorsque le district disparaît en 1795, il a subi des transformations irréversibles, communes à la France entière, dans le domaine politique et social. On peut aussi noter en 1790 un enthousiasme des villageois pour les élections supérieur à celui des citadins. Puis

la participation électorale connaît une érosion avec la multiplication des scrutins et surtout les déceptions devant l'évolution de la Révolution. La République et la Terreur ne modifient pas l'ensemble de l'administration du district ; il n'y a pas une grande ouverture sociale aux postes administratifs, toujours entre les mains de la bourgeoisie locale et de quelques nobles. À un autre niveau, (clubs, comités de surveillance, conseils municipaux), émerge le groupe des tonneliers, surtout dans la vallée viticole. Les paysans expriment leur impatience ou leur refus plutôt par la violence, soit pour contester la lenteur des réformes au début de la Révolution, soit pour résister aux levées de soldats, aux réquisitions de céréales, à la hausse du prix du pain.

L'impact de la Révolution n'est pas identique selon les « pays ». Ainsi la vallée de la Garonne connaît une crise de subsistances plus aiguë à cause de sa quasi monoculture de la vigne, qui entraîne une surmortalité importante, surtout en 1793-1794. De même, si toutes les communes ont été « révolutionnées », elles l'ont été plus ou moins et elles n'ont pas été toutes révolutionnaires. La participation aux corps constitués, le nombre des clubs, la localisation des troubles, le nombre d'arrestations, montrent à l'évidence une plus grande participation de la vallée, surtout la rive droite. L'Entre-Deux-Mers présente la juxtaposition de villages engagés et d'autres complètement passifs, ou bien encore des villages qui ne cherchent qu'à sauvegarder leurs intérêts. Quant aux villages landais, ils semblent à l'écart, soit par indifférence, soit par volonté de survivre et d'échapper au mieux aux contraintes diverses.

Le district a une histoire spécifique mais éphémère. Sa trop grande proximité avec Bordeaux, reproche récurrent de certaines communes depuis 1790, a sans doute fini par porter. Il est le seul à ne pas donner naissance sous le Consulat à un arrondissement et ses communes sont incluses dans ceux de Bordeaux et La Réole.